

Rentrer à domicile en cas de péricardite aiguë - Fiche conseil

Vous avez été pris en charge dans notre service pour une péricardite aiguë.

Le médecin a jugé que votre état ne nécessitait pas d'hospitalisation, vous pouvez donc rentrer chez vous.

La péricardite aiguë évolue généralement bien, sans complications, mais des récurrences peuvent survenir.

Aucune cause spécifique n'a été trouvée, ce qui est fréquent dans ce type de péricardite.

Veillez suivre les recommandations suivantes au cours des prochaines semaines afin de réduire le risque de complications et de récurrence.

- **Repos** : évitez toute activité physique, y compris le sport, pendant au moins 3 mois. Une reprise progressive pourra être envisagée après accord de votre médecin.
- **Traitement** : suivez scrupuleusement votre traitement à base d'AINS (anti-inflammatoires non stéroïdiens) ou d'aspirine, ainsi que la colchicine, selon la prescription qui vous a été remise.
- **Suivi médical** : si l'évolution de votre état se poursuit favorablement, consultez votre médecin généraliste dans une semaine pour un contrôle. Une consultation avec un cardiologue est également à prévoir dans un délai d'un mois pour une nouvelle échographie cardiaque.
- **Signes d'alerte** : consultez de nouveau en urgence ou **appelez le 15** si vous présentez l'un des symptômes suivants :
 - aggravation de l'essoufflement,
 - malaise ou perte de connaissance (appelez le 15),
 - douleur thoracique qui persiste plus d'une semaine malgré le traitement,
 - fièvre supérieure à 38 °C.